

Etude socio-anthropologique des mariages consanguins et liens de parenté dans la population du littoral (Msirda) dans l'extrême Ouest Algérien. Etude comparative à l'échelle du bassin Méditerranéen.

Socio-Anthropological Study of inbreeding and kinship in the coastal population (Msirda) in the extreme western of Algeria. Mediterranean Comparative study.

Nedjlaà Mortad¹, Ammaria Aouar Metri², Okacha Chaif³

¹ Laboratoire d'anthropologie des religions et comparaison, Faculté des sciences humaines et sociales, Université abou bekr Belkaïd de Tlemcen, BP 218 Imama, Tlemcen, Algérie. Adresse électronique: nmortad@gmail.com.

² Laboratoire de valorisation de l'action de l'homme pour la protection de l'environnement et application en santé publique (équipe environnement et santé), Faculté des sciences, Université Abou Bekr Belkaïd. de Tlemcen, Algérie. aaouar@netcourrier.com.

³ Laboratoire d'Anthropologie des Religions et leur comparaison, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université Abou Bakr Belkaïd de Tlemcen, Algérie.

L'auteur chargé de la correspondance: Nedjlaà Mortad. Laboratoire d'anthropologie des religions et comparaison, Faculté des sciences humaines et sociales, Université abou bekr Belkaïd de Tlemcen, BP 218 Imama, Tlemcen, Algérie. Adresse électronique: nmortad@gmail.com.

Mots clés: Socio-anthropologie, Population, Msirda, Consanguinité, Méditerranée, Mariages endogames, Variables socioculturelles, Choix du conjoint.

Key words: Socio-anthropology, Population, Msirda, Consanguinity, Mediterranean, Endogamous marriages, Sociocultural variables, Choice of spouse.

Résumé

Cette étude présente les premiers résultats d'une recherche doctorale en socio-anthropologie consacrée à l'étude de la consanguinité chez la population de Msirda dans l'extrême Ouest algérien. L'intérêt porté à ce travail est justifié par le rôle que joue le choix du conjoint sur l'évolution du patrimoine héréditaire de la population sous l'influence de variables déterminantes de la consanguinité. Nos informations proviennent d'une enquête menée en 2007 sur un échantillon de 285 familles et procure un grand nombre de données socio-anthropologiques collectées à partir d'un questionnaire préétabli. Le niveau de consanguinité dans la région atteint 30,85% de l'ensemble des couples étudiés (jusqu'à 70,80% Arabouz et 64,4% Bab el assa). Afin de vérifier l'existence d'une certaine continuité dans les comportements matrimoniaux d'une génération à l'autre (génération des couples étudiés, génération des parents et des grands parents), des comparaisons de la consanguinité entre générations ont été établies: il semble que le choix du conjoint est un comportement héréditaire; les

choisissent leurs partenaires de la famille proche tout comme leurs parents et grands parents. L'étude montre qu'il n'existe pas une relation significative entre les variables socioculturelles (niveau d'instruction, âge féminin au premier mariage, à l'exception des tranches d'âge moins de 18ans et 18 à 22ans) et les mariages consanguins. L'introduction de la variable du milieu de résidence n'a pas permis de tirer des conclusions solides. La consanguinité dans la population de Msirda apparaît comme un phénomène purement biologique et ancré dans la contrée plus qu'un phénomène dépendant de l'organisation sociale.

Abstract

This study presents the first results of doctoral research in socio-anthropology devoted to the study of inbreeding in the population of Msirda in extreme western of Algeria. Interest in this work is justified by the role played by the choice of spouse on the evolution of the gene pool of the population under the influence of key variables of inbreeding. Our information comes from a survey conducted in 2007 on a sample of 285 families and provides a lot of socio-anthropological information collected from a pre-established questionnaire. The level of inbreeding in the region reached 30.85% of all couples surveyed (to 70.80% Arabouz and 64.4% Bab el Assa). To verify the existence of continuity in marital behavior from one generation to the next (generation of couples studied generation of parents and grandparents), comparisons between generations of inbreeding have been established: it seems that the choice of spouse behavior is heritable, individuals choose their partners close relatives like their parents and grandparents. The study shows that there is no significant relationship between sociocultural variables (education, age of female at first marriage, with the exception of age under 18years and 18 to 22 years) and intermarriage. introducing the variable place of residence has not possibility to draw firm conclusions. Inbreeding in the population of Msirda appears as a purely biological phenomenon and rooted in the country more than a phenomenon dependent on social organization.

Introduction

En Algérie, nombreuses sont les populations qui servent de modèle pour l'étude anthropologique nonobstant les bouleversements démographiques courants depuis ce siècle dernier. De ce fait, plusieurs recherches anthropo-génétiques ont été faites sur des régions de notre pays dont l'isolement était suffisant jusqu'à un passé proche pour justifier de telles recherches; c'est ce qui ressort des travaux récents (Aouar *et al.*, 2004; Aouar *et al.*, 2005; Mortad., 2008a; Mortad., 2008b; Aouar *et al.*, 2009; Moussouni et Aouar., 2011; Mortad *et al.*, 2012) sur l'anthropologie des populations de l'Ouest algérien: Oulhaça, Sabra, Sidi Djilali, Honaine, Beni-snouss, etc.

Nous avons pensé que «Msirda» constitue, elle aussi, une de ces terres privilégiées pour l'anthropologie et qu'il serait intéressant d'en étudier ses habitants.

Notre population de Msirda, préalablement caractérisée sur le plan biologique notamment génétique à travers l'analyse du polymorphisme génétique [les groupes sanguins ABO, Rhésus, MNSs et Duffy et les dermatoglyphes digitaux (Mortad, 2008a)], est soumise aujourd'hui à une analyse d'ordre socio-anthropologique des mariages consanguins.

Afin d'analyser cette population sous l'angle socio culturel nous avons choisi le mariage qui se présente comme le marqueur essentiel pour appréhender l'homogénéité ou la diversité de la population (Bley et Boetsch., 1999).

D'ailleurs, le mariage suscite depuis longtemps, et abondamment, l'intérêt des socio-anthropologues. Ils ont longuement rapporté les règles et les coutumes pratiquées dans des populations généralement très homogènes, en privilégiant la description des relations sociales et des stratégies d'échanges nécessaires à l'équilibre de ces sociétés.

En fait, tout mariage consiste par définition à unir deux individus, l'une des étapes préliminaires au mariage est de choisir un conjoint parmi un groupe de personnes nubiles que l'on nomme également «le marché matrimonial». Or, le choix d'un conjoint ne répond pas seulement à

des ordres fortuits ou probabilistes comme certains pourraient le croire, mais aussi et surtout à des éléments socialement déterminés (Gilbert, 1998).

Dans ce domaine, de nombreuses études ont montré que le choix matrimonial dépend généralement de motivations et de contraintes, le plus souvent, en rapport avec des raisons d'ordre culturels, religieux, économique, politique, etc. (Reynolds, 1988 in Ben M'rad et Chalbi., 2004). Dans le monde arabe, les unions consanguines sont très courantes. La multiplicité de ces unions forme des familles qui peuvent s'accroître et constituer des clans et même des tribus dont la consanguinité intérieure va devenir très importante (Chalbi, 1997).

En Algérie, comme dans d'autres pays arabes, la pratique des mariages consanguins constitue encore aujourd'hui un phénomène social particulièrement préoccupant. Cette question d'unions consanguines mérite d'être étudiée dans la population de Msirda, vu la rareté des études qui traitent ce sujet jusqu'à présent en Algérie, qui reste un pays arabo-musulman en général et berbéro-musulman en particulier et dont les motivations de cette pratique ne manquent pas.

Population et méthode

Population et Sources de Données

Définir le niveau de consanguinité dans la population de Msirda

Tout d'abord, il faut signaler que, comme la plupart des populations rurales, la population de Msirda se caractérise par une insuffisance des statistiques démographiques et des documents d'état civil, ce qui fait que la totalité des données utilisées dans cette étude a été obtenue par une enquête.

De ce fait, les données utilisées dans cette étude proviennent d'une enquête réalisée en 2007 dans les centres de santé distribués dans la région de Msirda: polyclinique de Bab El assa, centre d'Arabouz et auprès de plusieurs ménages distribués dans les différentes parties de la région: Bider, Souk Tlata, Arabouz, Bab El assa (Figure 1).

Les individus enquêtés sont distribués de part et d'autre dans les villages de Msirda (Nord, Sud, Est, Ouest), ceci permettra plus ou moins d'avoir un échantillon représentatif de la population.

Un échantillon de 285 familles a été collecté à partir d'un questionnaire préétabli. L'enquête procure d'informations socio-anthropologiques et culturelles.

Les individus enquêtés de Msirda (agés entre 18 et 80 ans) sont interrogés sur les caractéristiques, socio-économiques et culturelles de leurs familles (parents et grands-parents maternels «GPM» et paternels «GPP»), de leur lieu de résidence, leur origine, leur choix matrimonial, et celui de leurs parents et grands parents, l'âge au moment du mariage et leurs niveau d'instruction.

Toutes les informations rassemblées ont permis de classer les individus en deux catégories: 1. Catégorie des consanguins (cousins du premier degré ou cousins du deuxième degré); 2. Catégorie des non consanguins.

Comparaison entre générations du niveau de consanguinité chez la population de Msirda

Afin de vérifier l'existence d'une certaine continuité dans les comportements matrimoniaux d'une génération à l'autre (grands-parents, parents et enfants), des comparaisons intergénérationnelles de la consanguinité dans la population de Msirda ont été établies à partir de données tirées du questionnaire préétabli.

Etude des déterminants des mariages consanguins: interaction avec les facteurs socio-culturels

L'étude des composantes du mariage permet de mieux comprendre les processus de transformations synchroniques et diachroniques des patrimoines: social, anthropologique, culturel et génétique. Ainsi, un certain nombre de variables relevant du domaine social a été relevé, et un lien entre ceux-ci et le fait consanguin (qu'il soit du premier ou du second degré) a été identifié.

Ces variables de contrôle standard: le niveau d'instruction, la résidence actuelle et l'âge de la femme au premier mariage, sont enregistrées en vue d'évaluer leur contribution relative dans les mariages consanguins.

Etant donné qu'il n'était évidemment pas en notre pouvoir de décider si, dans chaque cas, tel ou tel facteur avait entraîné le choix matrimonial; nous pouvions cependant chercher à isoler des «facteurs prédisposant».

Le choix de l'ensemble de variables indépendantes (Figure 2) s'est fait en se référant d'abord à la littérature sur le sujet (Khlaf, 1989) et, évidemment, eu égard à l'information contenue dans le questionnaire de l'enquête de 2007, analysée entre 2007 et 2010.

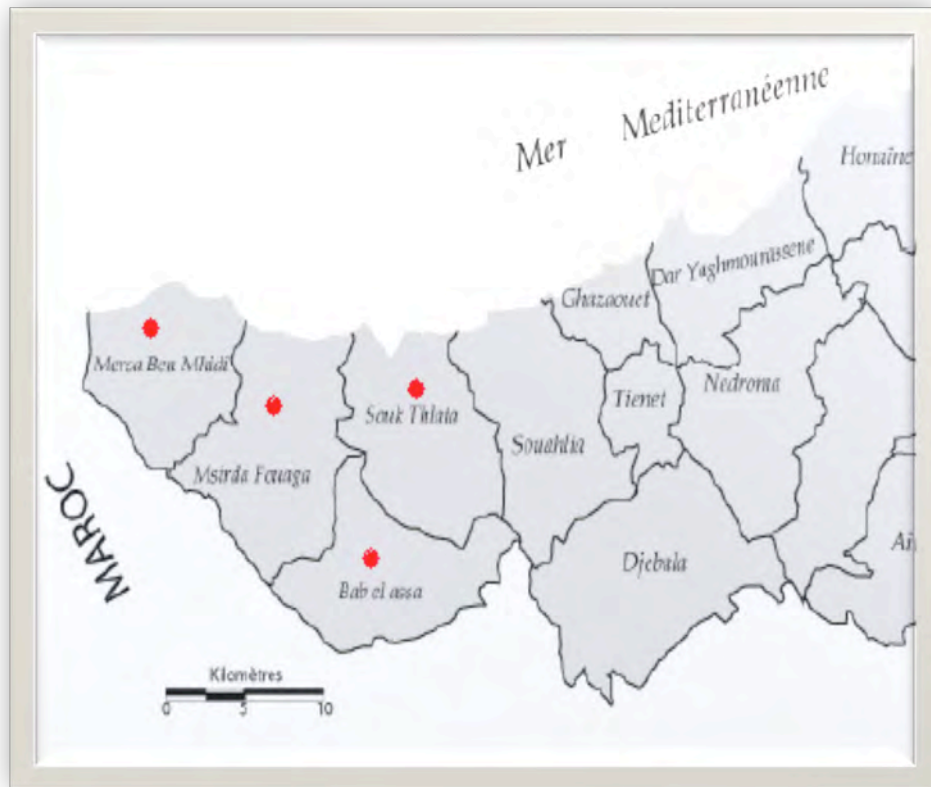


Figure 1. L'origine géographique de la population de Msirda (zone d'étude marqué avec des points rouges)
Figure 1. The geographical origin of the population of Msirda (study area marked with red dots)

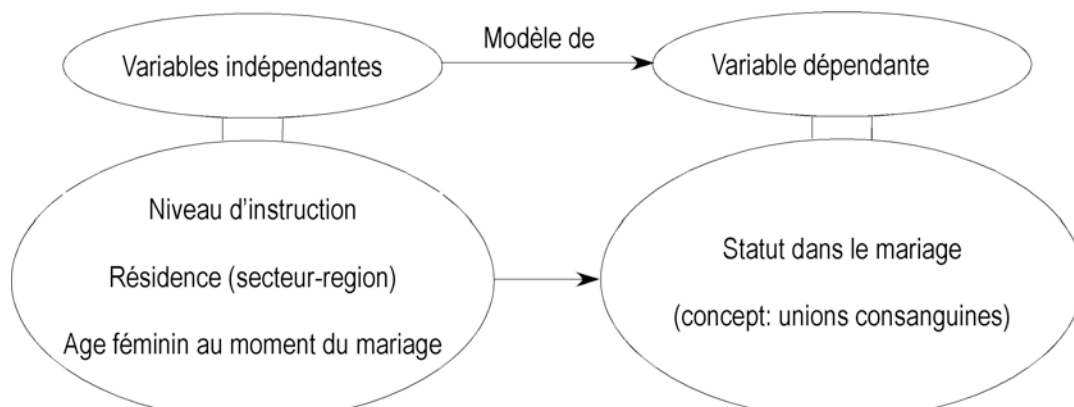


Figure 2. Variables utilisées dans l'analyse socio-anthropologique de la population de Msirda.
Figure 2. Variables used in the socio-anthropological analysis of the population of Msirda.

Résultats et discussion

Unions Consanguines: Fréquence et Déterminants

Fréquence des unions consanguines

Chez la population de Msirda, le pourcentage de consanguinité est de l'ordre de 30,85 % de l'ensemble des couples étudiés (285 couples) (Tableau 1).

On remarque bien que la fraction consanguine représente presque le tiers (1/3) des unions. Ce taux reste important et légèrement inférieur à la moyenne algérienne (38,30%) (Figure 3).

D'une manière générale, cette contrée n'échappe pas aux règles de la consanguinité dans les pays méditerranéens puisque les unions consanguines contractées dans la région restent importantes (30,85%), ce taux demeure important et comparable aux pays arabes et méditerranéens.

Couples	CC	CNC
Effectif	88	197
%	30.85	69.12

Tableau 1. Le niveau de consanguinité dans la population de Msirda. CC: Couples consanguins. CNC: Couples non consanguins.

Table 1. The level of inbreeding in the population Msirda.

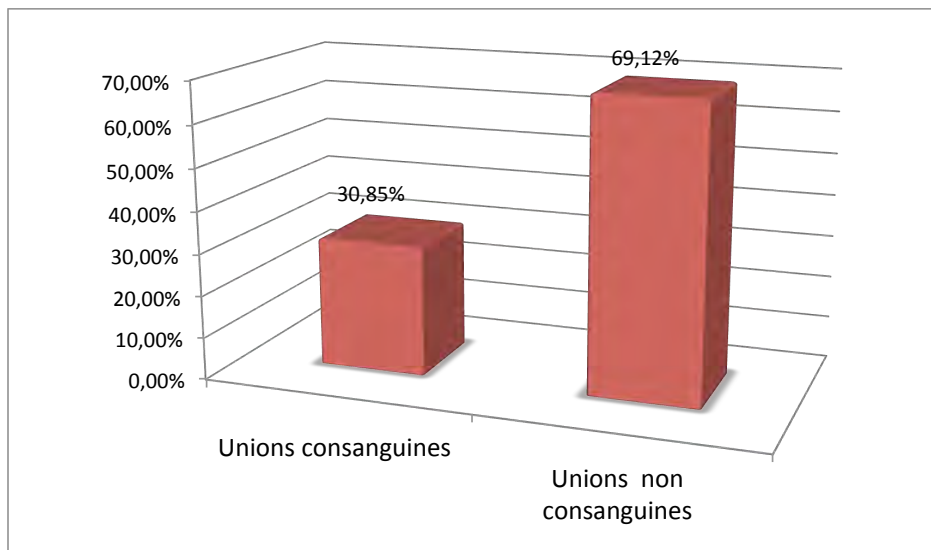


Figure 3. Niveau de consanguinité dans la population de Msirda.

Figure 3. Inbreeding level in the population Msirda.

Niveau de consanguinité à Msirda comparativement à l'échelle nationale

Ruffié *et al.*, (1962) ont rapporté que les habitants de Msirda sont restés longtemps endogames et qu'il s'agit en fait de «clans familiaux». Tel était donc, en 1956, l'état de la population de Msirda qui semble demeurer inchangée depuis des siècles. Donc, les «Msirdien» ou les «Msirdis» pratiquaient l'endogamie et plus précisément la consanguinité depuis leur existence sur leur territoire, ce qui explique l'enracinement de cette pratique matrimoniale dans la région malgré la colonisation. D'ailleurs, notre enquête démontre que le taux de la consanguinité à Msirda reste élevé par rapport à l'Oranie qui est de 26% (Louadi, 2008).

Cependant, ce taux demeure légèrement inférieur à celui du Constantinois qui est de 37% (Louadi, 2008).

La fréquence élevée de la consanguinité dans la région de Msirda est élevée, mais comme dans la plupart des petites populations rurales de l'Algérie, les mariages endogames sont édictés par des considérations historiques, traditionnelles et économiques. Ces mariages entre proches, représentent d'une part, une précaution visant à diminuer les risques de ruptures et d'autre part, une stratégie dont le but est la conservation de l'héritage.

Donc, puisque Msirda est considérée comme un milieu rural de l'Algérie, nos résultats concordent avec ceux cités par ENAF (1989) et EASF (2002) qui rapportent que les préférences pour les mariages endogènes sont plus fréquentes en milieu rural. A l'échelle nationale, et loin de la notion du rural, notre enquête révèle que le taux de consanguinité à Msirda est comparable à celui du Littoral de Tlemcen (Honaine) (Aouar *et al.*, 2004; 2005). Il reste inférieur à la moyenne algérienne actuelle qui est de 38,30% (le taux remonte à nouveau) (Forem, 2007) (Figure 4) et aux taux observés dans les monts et hauts plateaux de Tlemcen (Aouar *et al.*, 2004; 2005), Tébessa, Ghardaïa, Aïn Defla, Béjaïa, Bouira, Boumerdès, Biskra et Annaba (Forem, 2007) (Tableau 2) (Figure 5).

Il est à signaler que le taux moyen de la consanguinité à l'échelle nationale a augmenté de 23% en 1984 (Benallegue et Kedj, 1984) à 38,30% en 2007 (Forem, 2007). Cette augmentation peut être attribuée à deux hypothèses:

- Un retour aux exigences socioculturelles et aux pratiques coutumières.
- Ou bien que l'étude de Bénallègue et Kedj (1984) n'a porté que sur un nombre réduit d'échantillons.

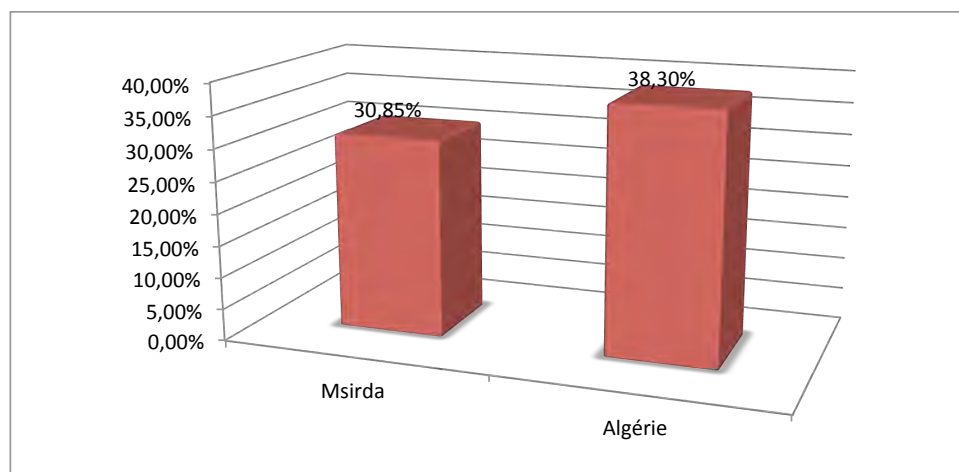


Figure 4. Taux de consanguinité chez la population de Msirda comparé à celui de l'Algérie.

Figure 4. Inbreeding rate among the population of Msirda compared to that of Algeria.

Population	Références bibliographiques	Taux de consanguinité
Tébessa (commune de Bir El Ater)	Forem, 2007	88%
Tlemcen (Hauts plateaux)	Aouar Metri <i>et al.</i> , 2005	85,49%
Tlemcen (Monts)	Aouar Metri <i>et al.</i> , 2005	57,55%
Ghardaïa	Forem, 2007	56%
Aïn Defla	Forem, 2007	52%
Béjaïa	Forem, 2007	50,6%
Bouira	Forem, 2007	42,5%
Boumerdès	Forem, 2007	42%
Algérie	Forem, 2007	38,30%
Biskra	Forem, 2007	34%
Tlemcen (Littoral: Honaine)	Aouar Metri <i>et al.</i> , 2005	31,03%
Msirda	Nos résultats	30,85 %
Alger	Forem, 2007	29,25%
Bordj Bou Arréridj	Forem, 2007	27%
El Oued	Forem, 2007	22,5%
Oran	Forem, 2007	18,5%

Tableau 2. Répartition de la consanguinité (par ordre décroissant) dans différentes populations d'Algérie.

Table 2. Distribution of inbreeding (in descending order) in different populations of Algeria.

Selon des enquêtes nationales (Forem, 2007), les bouleversements sociologiques survenus au cours des 45 dernières années n'ont eu qu'un effet minime sur les liens de sang. Cet attachement au mariage endogamique est sans doute lié aux traditions et aux ajustements économiques.

L'union consanguine à Msirda pourrait être une stratégie à intérêt économique. L'exemple de l'héritage (la terre) qui doit rester dans la famille (Louadi, 2008) avance que malgré la modernité, le mariage apparenté ou consanguin en Algérie demeure relativement important. Comme le reste des contrées de l'Algérie, Les «Msirdi» s'attachent constamment à leurs traditions pour assurer la cohésion du groupe. Ce dernier est régi vivement par les liens d'apparentement voire de consanguinité.

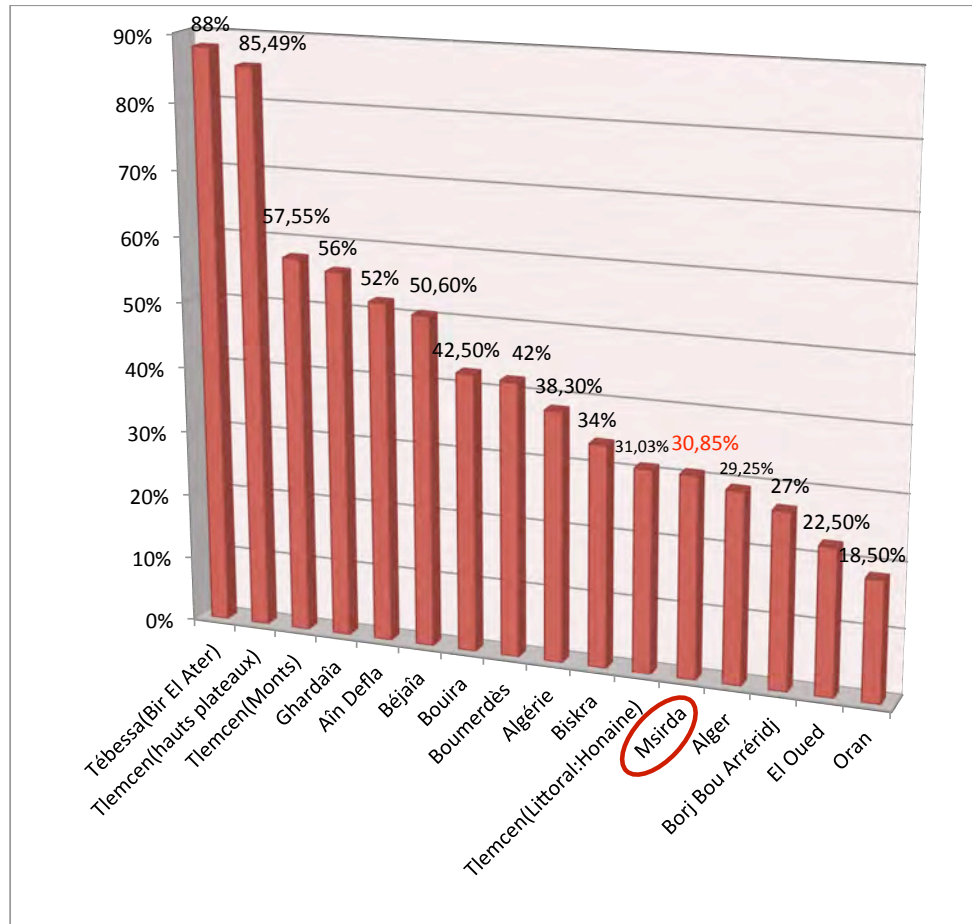


Figure 5. Niveau de consanguinité à Msirda comparativement à l'échelle nationale.

Figure 5. Inbreeding level at Msirda compared nationally.

Niveau de consanguinité par rapport aux pays maghrébins

Une des caractéristiques les plus importantes du système matrimonial maghrébin est la forte endogamie familiale. Kateb (2009) rapporte qu'une proportion relativement forte des unions se font dans la parentèle et les mariages entre cousins germains –plus du côté paternel que maternel– sont privilégiés.

L'enquête de 2002 (enquête algérienne sur la santé de la famille, PAPFAM Pan Arab Project for FAMily health) indique que sur 33,3 % des mariages, les conjoints ont des liens de parenté (22,0 % sont des cousins germains). Le taux de consanguinité au Maroc était de l'ordre de 30% entre 1955 et 1995 (CERED, 1997). Actuellement, ce taux est de 19,87% (Lamdouar, 1994). Ce chiffre reste nettement inférieur à celui enregistré dans notre population qui est frontalière avec ce pays. En Tunisie, de nombreuses enquêtes menées dans les années 1990 indiquent que le mariage consanguin est resté particulièrement élevé, jusqu'à 40% dans certaines enquêtes mais avec un recul relatif du mariage entre cousins germains (Bensalem & Locoh, 2001; Kateb, 2009).

Msirda, fraction du grand Maghreb, n'échappe nullement à cette pratique de consanguinité puisque le taux enregistré de 30.85% reste inséré dans l'intervalle des taux des unions consanguines des populations maghrébines.

Niveau de consanguinité comparativement au monde arabo-musulman

Le niveau de consanguinité élevé enregistré dans la population de Msirda (population arabo-berbère ou berbéro-musulman) ne diffère pas des autres populations arabes; de nombreuses études ont démontré que les mariages consanguins étaient profondément enracinés dans les populations arabes et musulmanes (Bittles., 2001), avec un taux de consanguinité supérieur à 50% (Gunaid *et al.*, 2004) (Tableau 3).

Des études réalisées dans le monde arabo-musulman montrent que l'endogamie familiale est une particularité du système des alliances encore contractée en Jordanie, en Palestine, en Syrie, en Iraq, au Koweït, en Arabie saoudite, au Kurdistan, en Iran, en Pakistan, en Égypte, au Soudan, en Afrique du Nord et au Liban (Denic, 2003).

Notre population présente un taux de consanguinité intermédiaire par rapport aux pays arabo-musulmans (Figure 6). Ce taux reste inférieur à plusieurs taux enregistrés dans des populations hautement consanguines comme la Jordanie, l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Emirates arabes, etc. et supérieur à d'autres pays.

Pays	Référence bibliographique	Fréquence de la consanguinité
Msirda	Nos résultats	30,85%
Algérie	Benallègue et Kedj, 1984	23%
Algérie	Forem, 2007	38,30%
Tunisie	Ben M'Rad. et Chalbi,2004)	32,71%
Jordanie	Pronthro et Diab, 1974, In Aouar Metri <i>et al.</i> , 2005	54%
Emirates Arabes	Bener <i>et al.</i> , 2001	46%
Syrie	Pronthro et Diab, 1974, In Aouar Metri <i>et al.</i> , 2005	41%
Egypte	Temtamy <i>et al.</i> , 1998, in Talbi <i>et al.</i> , 2008	31,79%
Liban	Khlat, 1989	25%
Koweït	Al Awadi et al., 1986, In Aouar Metri <i>et al.</i> , 2005.	50,5%
Arabie Saoudite	Saedi Wong et Al Frayh, 1989, in Talbi <i>et al.</i> , 2008	54,30%

Tableau 3. Répartition de la consanguinité dans quelques populations du monde arabo-musulman

Table 3. Distribution of inbreeding in some populations of the Arab-Muslim world

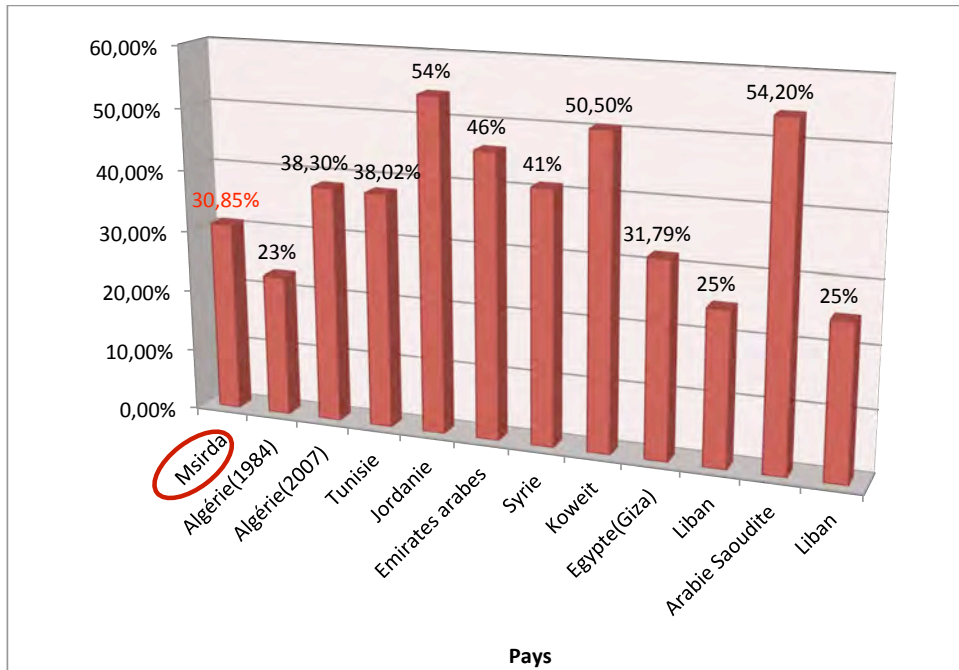


Figure 6. Fréquence de consanguinité chez la population de Msirda par rapport à quelques pays arabo-musulmans.

Figure 6. Frequency of inbreeding in the population of Msirda compared to some Arab and Muslim countries.

Comparaison inter-génération du niveau de consanguinité dans la région de Msirda

Sur les 285 familles en examen dans cette étude, un taux de 30,85 % des mariages consanguins est enregistré chez la génération des couples étudiés contre 27,65% chez la génération des parents et 59,57% chez la génération des grands parents (Tableau 4). L'évolution entre générations du niveau de consanguinité est représentée dans la Figure 7. Le taux de consanguinité s'est affaibli en passant de la génération des grands parents à celle des parents.

La comparaison entre générations du niveau de consanguinité à Msirda ne montre pas de différence significative entre la génération des parents et celle des descendants (génération des couples étudiés).

Ces résultats s'accordent avec ceux qui ont été préalablement obtenus par Al-Awadi *et al.*, (1985) au Koweït, Khoury et Massad, (1992) en Jordanie, Bittles *et al.*, (1993) en Inde, Hussain et Bittles, (1998) au Pakistan, et Saadat *et al.*, (2004) en Iran (in Aouar Metri *et al.*, 2005).

En effet, Jurdi et Saxena (2003) rapportent que les taux de consanguinité dans certains pays arabes ne sont pas diminués avec le temps, comme par exemple aux Emirats arabes unis et au Yémen. Chez les palestiniens, le taux d'unions avec cousins germains a été stable au fil du temps, avec une baisse significative du taux d'unions avec cousins lointains (Vardi-Saliternik *et al.*, 2002 in Hoben *et al.*, 2010).

Toutefois, chez notre population, on remarque un taux de consanguinité spectaculaire au niveau de la génération des grands parents, il représente un taux de 59,57%, il recule à 27,65% chez les parents puis remonte légèrement à 30,85% chez les couples étudiés.

Le taux élevé de consanguinité marqué dans la génération des grands parents est due probablement aux circonstances qu'a vécu la région auparavant: le colonialisme, la pauvreté, conditions de vie défavorables, terres pauvres... donc, le mariage consanguin était régi par des facteurs sociologiques, économiques, politiques... essentiellement pour résister au régime colonial.

	Mariages consanguins	1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré
Couples étudiés	30.85%	14,89%	15,95%
Parents	27.65%	12,76%	14,89%
Grands parents	59.57%	31,44 %	28,13%

Tableau 4. Taux de consanguinité chez les couples étudiés, leurs parents et grands parents
Table 4. inbreeding rate among couples studied, their parents and grandparents

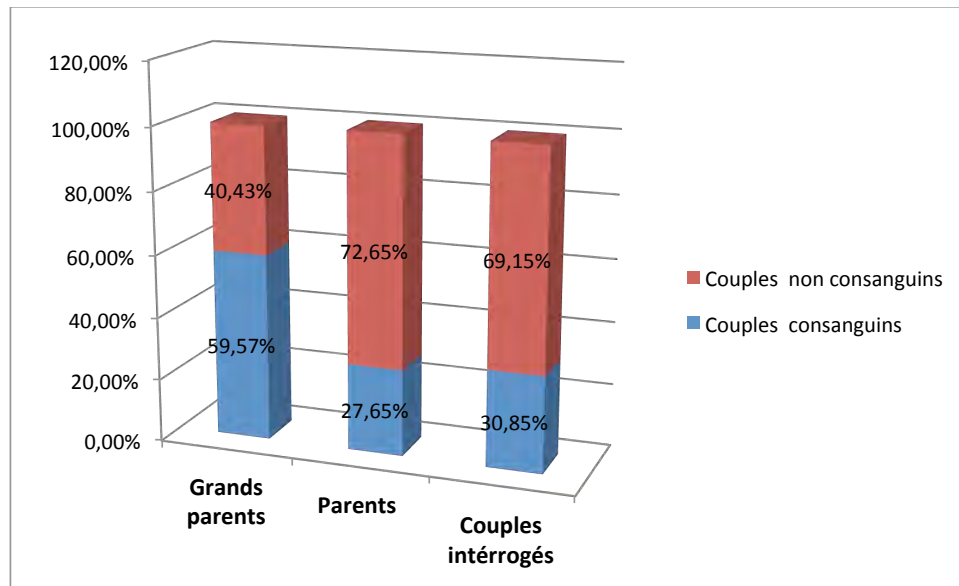


Figure 7. Evolution du niveau de consanguinité entre les générations dans la population de Msirda
Figure 7. Evolution of the level of inbreeding between generations in the population of Msirda

A cet égard, il faut signaler que le taux élevé de consanguinité (surtout chez la génération des grands parents) de notre population peut être biaisé: les réponses, données par les «Mssirdiiens» concernant le lien de parenté, qui existait entre leurs grands parents, restent peu fiables, à cause de la défaillance de la mémoire de certaines personnes âgées.

En s'appuyant sur cette analyse de consanguinité entre les générations à Msirda; il semble tout de même que la fréquence des mariages entre conjoints issus d'une même famille, s'est affaiblie en passant de la génération des grands parents à la génération des parents. Mais les traditions et les motivations d'ordre social, culturel et économique, orientent le plus souvent les individus vers un choix matrimonial à l'intérieur de la famille (le taux de la consanguinité remonte à nouveau en passant de la génération des parents à la génération des couples étudiés).

Par ailleurs, la présence de certaines similitudes dans les comportements matrimoniaux des individus d'une génération à l'autre (parents-enfants) contribue à amplifier de façon significative les effets de l'endogamie ou de l'exogamie dans la population concernée (Tremblay *et al.*, 2000).

De nombreuses études sociologiques réalisées dans diverses sociétés ont montré que le choix qui apparaît à chacun comme le résultat d'une décision strictement individuelle, est en réalité soumis à des influences sociales régulatrices dont l'intervention des parents (Chalbi, 2009).

Dans ce contexte de consanguinité inter-génération dans la population de Msirda, nous avons essayé de montrer que la comparaison de la consanguinité entre les générations a pu relever une information importante: il semble que le choix du conjoint à Msirda pourrait être une tradition ancrée d'une génération à une autre.

Etude des variables déterminantes de la consanguinité: interaction avec les facteurs socioculturels

Les caractéristiques socioculturelles d'une population et les contraintes environnementales auxquelles elle est soumise se reflètent sur le comportement matrimonial de ses composantes et, à travers la reproduction qui découle du mariage, sur sa structure génétique (Gueresi *et al.*, 2003).

Le niveau d'instruction

Niveau d'instruction et consanguinité

Le tableau 5 représente la répartition de l'ensemble des couples étudiés suivant le niveau d'instruction.

On remarque bien qu'il y a d'autant de couples consanguins que de couples non consanguins dans la catégorie analphabète (Figure 8).

En faisant intervenir le facteur multiplicateur ($\approx 2,3$), il en résulte que la variable «niveau d'instruction» n'exerce aucun effet sur la consanguinité. Autrement dit, plus il y a de couples consanguins instruits, plus on a de couples non consanguins instruits.

De ce fait, les résultats de l'interaction de la consanguinité avec le niveau d'instruction semblent amener à dire que le niveau d'instruction n'a pas de relation avec la consanguinité.

Niveau d'instruction Couples	Analphabète	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	X ²	P
Couples consanguins N: 29	6,89% 2	17,24% 5	27,58% 8	34,48% 10	13,97% 4	9,24	0,05
Couples non consanguins N: 66	6,06% 2	25,75% 17	27,27% 18	10,60% 7	30,30% 20		

NS: $p \geq 0.05$; *: $0.01 \leq p \leq 0.05$; **: $0.001 \leq p \leq 0.01$; ***: $p \leq 0.001$

Tableau 5. Niveau d'instruction chez les couples

Table 5. Level of education among couples

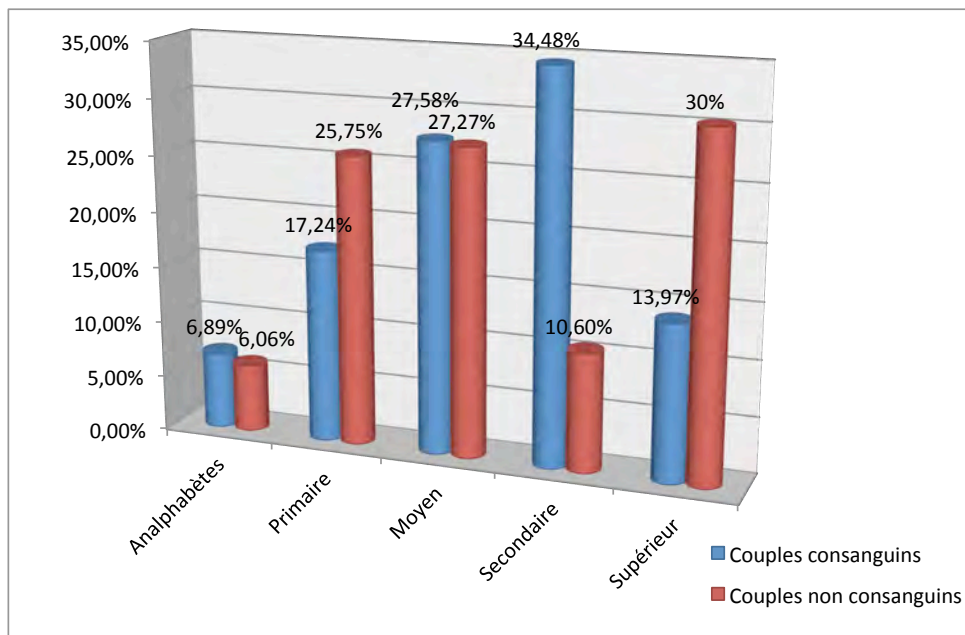


Figure 8. Niveau d'instruction en fonction de la consanguinité chez la population de Msirda
Figure 8. Level of education according to the inbreeding population Msirda

Chez notre population, nous remarquons que plus la consanguinité est élevée, plus on se rapproche de niveaux d'instruction élevés avec un recul léger de la consanguinité dans la catégorie (niveau supérieur).

Pour les couples non consanguins, plus le niveau d'instruction s'élève, plus il n'y a pas de consanguinité avec un recul timide du taux de couples non consanguins dans les catégories «moyen et secondaire» puis ce taux remonte de nouveau dans la catégorie «niveau supérieur».

En effet, dans certaines sociétés, lorsque le niveau d'éducation est élevé chez les hommes, ceux-ci préfèrent se marier avec leur cousines (Jurdi et Saxena., 2003).

Nos résultats ne corroborent pas les résultats nationaux sur la consanguinité (L'enquête algérienne sur la santé de la famille 2002 (EASF, 2002) et l'Enquête algérienne sur la fécondité 1986, ENAF, 1989) qui rapportent que l'élévation du niveau d'instruction exerce un effet réducteur du phénomène d'endogamie.

Bittles *et al.*, (1991) in Chalbi (2009) dans l'étude réalisée sur les populations de l'Afrique du Nord, révèlent que les taux de mariages consanguins les plus élevés sont rapportés chez les femmes à niveau d'instruction bas.

Ces résultats seraient en contradiction avec nos résultats, ceci pourrait être dû à l'échantillon réduit, ou tout simplement à la particularité que présente notre population: pouvoir sortir de cette région rude pour les études.

Milieu de résidence des couples

Ce facteur présente un bon pouvoir discriminatoire entre les couples. Nous avons calculé la consanguinité dans deux villages de Msirda afin de relever le pouvoir interactif entre la consanguinité et le milieu de résidence.

Les interrogés habitent deux milieux ruraux:(Arabouz (250 couples) et Bab El assa (250 couples). La figure 9 donne la répartition en % des couples dans les deux classes de lieu de résidence. Il est à signaler que le milieu de résidence ici signifie le milieu de résidence des couples au moment de l'enquête.

Les résultats illustrés montrent que le village d'Arabouz renferme 70,80% de mariages apparentés (177 couples), contre 29,20% seulement de mariages non consanguins (73 couples).

Un peu plus loin vers le sud, plus précisément à Bab el Assa, 64,40% des mariages sont consanguins (161 couples) et 35,60% sont des mariages non apparentés (89 couples).

Le niveau de consanguinité reste élevé dans les deux villages de Msirda, ce qui explique le résultat général enregistré dans toute la région (30,83%).

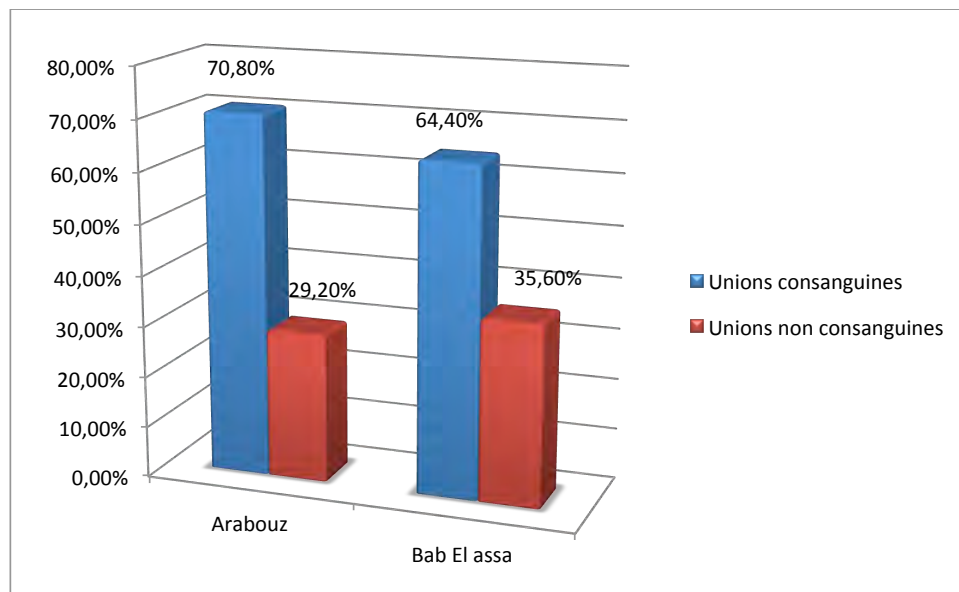


Figure 9. Consanguinité et milieu de résidence
Figure 9. Inbreeding and area of residence

Selon la figure 9, le niveau de consanguinité est rapproché dans les deux milieux de résidence étudiés, cette pratique matrimoniale est privilégiée un peu par tout (dans le Nord Arabouz Msirda Fouaga ou dans le sud Bab El assa Msirda Thata) de la région étudiée.

Le but de cette analyse est de dévoiler l'impact du milieu de résidence sur le choix du conjoint chez les Msirda, le fait de résider dans un milieu rural, ceci augmente le niveau de consanguinité dans la région étudiée.

Nos résultats sont en accord avec d'autres travaux (L'ENAF, Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité), qui révèlent que les mariages entre apparentés sont plus fréquents en rural qu'en ville, soit 34% contre 27% (Louadi, 2008).

Dans le but d'analyser profondément l'interaction de ce facteur avec la consanguinité, nos résultats ont été comparés à des travaux dans différentes régions de l'Algérie (Figure 10) (Forem, 2007).

En Algérie, les mariages endogames sont édictés par des considérations historiques, traditionnelles et économiques. Ils représentent entre autres une précaution visant à diminuer les risques de ruptures et une stratégie dont le but est la conservation de l'héritage. Les préférences pour les mariages endogames sont plus fréquentes en milieu rural dont Msirda fait partie.

Un grand nombre d'auteurs, appuient cette théorie. En effet, en Inde, au Pakistan, en Asie du Sud Est, dans les pays du Moyen Orient et en Afrique du Nord..., ces mariages consanguins sont beaucoup plus fréquents dans les régions rurales, traditionnelles (Rao et Inbaraj, 1977; Tuncbilek et Ulusoy, 1989; Bittles, 1994).

Aussi, les études empiriques menées durant les dernières années dans certains pays, notamment des pays en développement, révèlent une prévalence élevée des mariages consanguins dans les zones rurales (Freundlich et Hino, 1984 in Benhamadi, 1994).

Les rapports de certains pays arabes ont montré que le taux de consanguinité est plus élevé dans les régions rurales par rapport aux milieux urbains (Hamamy *et al.*, 2005). En Jordanie, les taux de mariage entre cousins germains ont été rapportés à 38 et 30% de tous les mariages en milieu rural et urbain respectivement (Khoury et Massad, 1992). En Égypte, le taux de mariage entre cousins est de 17 et 9% en milieu rural et urbain respectivement (Hafez *et al.*, 1983) avec des résultats similaires rapportés de l'Algérie (Zaoui et Biémont, 2002).

En effet, d'après Chalbi (2009), les pourcentages de consanguinité sont élevés en milieu rural où la propriété de terrains agricoles et le travail de la terre sont déterminants; c'est le cas de certains pays africains, dont le taux de mariages consanguins est classé entre 33% au Maroc, 41,2% en Egypte et 49,3% en Tunisie avec, en confirmation dans chaque pays, la préférence des mariages consanguins, plutôt dans les milieux ruraux qu'urbains.

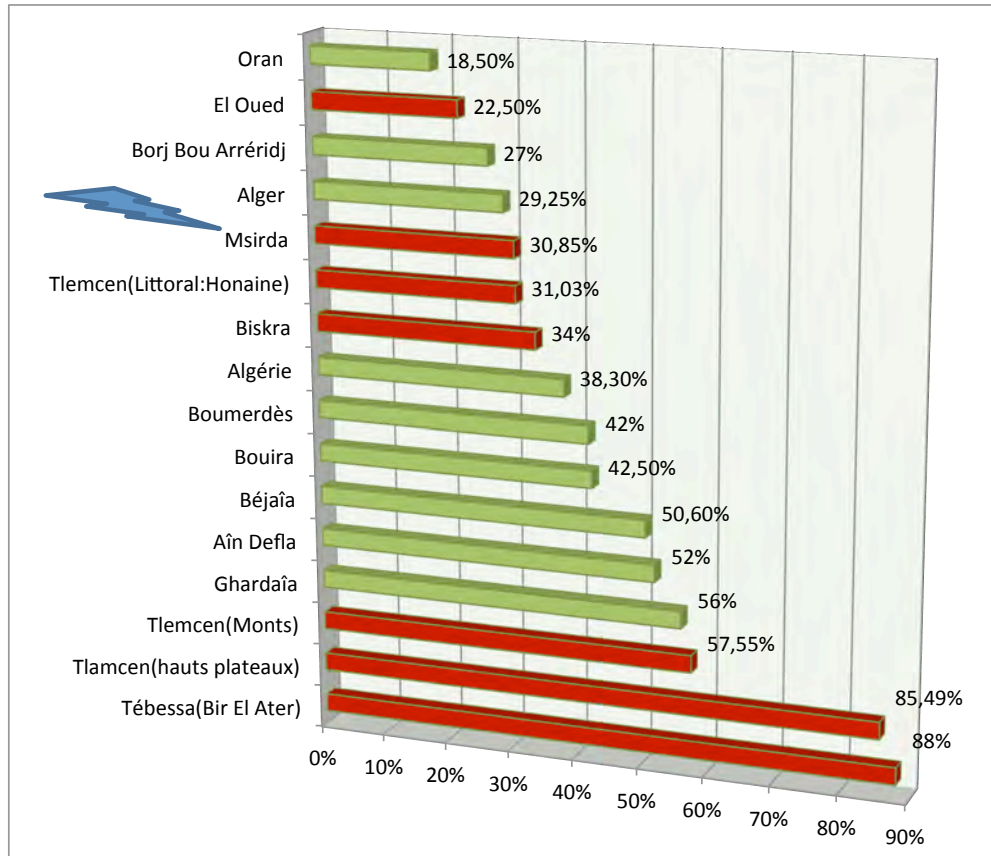


Figure 10. Consanguinité à Msirda comparativement aux zones rurales et urbaines de l'Algérie (Zones rurales en rouge et zones urbaines et semi-urbaines en vert)

Figure 10. Inbreeding in Msirda compared to rural and urban areas of Algeria (Rural areas in red and urban and semi-urban green)

Par ailleurs, Benhamadi (1994) avance que la déperdition de quelques caractéristiques et structures de la vie traditionnelle (le cas de notre population), ne signifie pas que l'évolution urbaine ait entraîné la dislocation, dans les pays arabo-musulmans, du modèle marital dominant et la diminution de la pratique du mariage consanguin.

Enfin, nos résultats se concordent plus ou moins avec ceux retrouvés en Algérie et dans les pays Méditerranéens, mais finalement, l'introduction de la variable du milieu de résidence ne permet pas, par contre, de tirer des conclusions solides, toutefois, elle admet que notre population présente une consanguinité élevée: 30,85% à Msirda en général, 64,28% à Bab El assa et 70,76% à Arabouz.

Âge de l'épouse au moment du mariage

La répartition de l'ensemble des couples étudiés selon le groupe d'âge est donnée par la Figure 11.

Les résultats concernant les différentes tranches d'âge au moment du mariage chez le sexe féminin relevant du questionnaire préétabli sont comme suit:

- 18-22 ans: 17 femmes.
- 23-28 ans: 43 femmes.

- moins de 18 ans: 23 femmes.
- 29 ans et plus: 12 femmes.

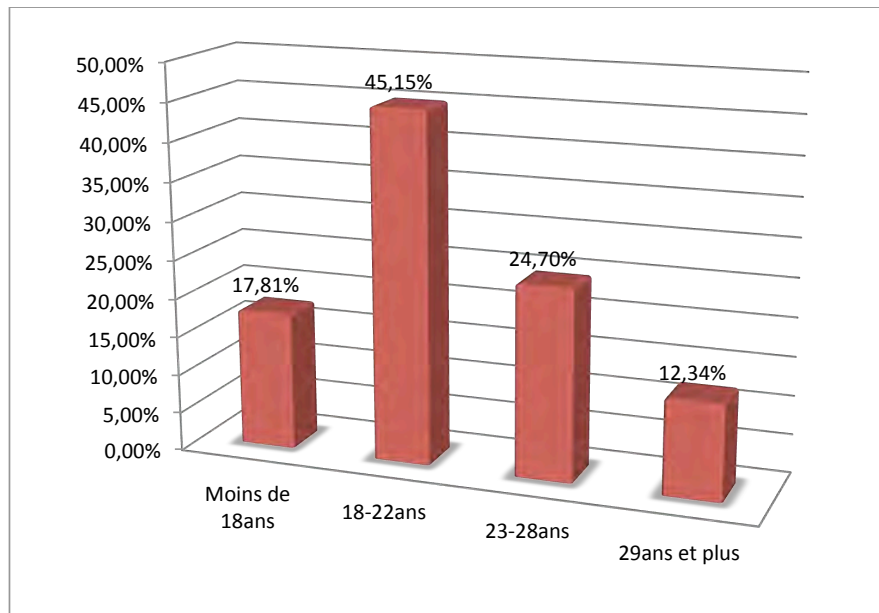


Figure 11. Tranches d'âge des épouses au moment du mariage chez la population de Msirda
Figure 11. Age groups of wives at marriage among the population of Msirda

On note bien que dans l'échantillon déterminé (95 couples), la proportion la plus élevée (45,15%) concerne la tranche d'âge 18-22 ans.

Quant à cette répartition (âge au mariage) des parents et des grands parents, il faut souligner que dans la majorité des cas, les individus interrogés ignorent les dates de naissance de leurs parents et grands parents.

Age des femmes au moment du mariage et consanguinité

Les résultats obtenus (Figure 12) montrent que la fréquence des unions consanguines à Msirda est élevée dans la tranche d'âge moins de 18 ans chez le sexe féminin par rapport à la fréquence des unions non consanguines dans ce même intervalle, et demeure spectaculaire concernant la tranche d'âge 18-22 ans et est peu fréquente chez la tranche d'âge 29 ans et plus.

Par ailleurs, l'âge au moment du mariage chez le sexe féminin (tardif) 29 ans et plus chez cette population n'est pas significatif par rapport à la consanguinité.

On peut suggérer que le niveau d'instruction élevé peut avoir un impact sur l'âge au premier mariage. Ce dernier influe sur le choix du conjoint.

L'âge au moment du mariage est aussi un facteur discriminant. Selon Benhamadi (1994), les femmes qui se marient au jeune âge, multiplient par 5.25 leurs chances de se marier avec un apparenté par rapport à celles qui se marient plus tardivement.

Les résultats de notre enquête montrent que l'âge au moment du mariage reste plus ou moins un facteur déterminant puisque - dans la fraction consanguine- 13,45% de la population féminine interrogée s'est mariée à un âge inférieur à 18 ans, et 29,80% est enregistré dans la tranche d'âge 18-22ans.

Selon la Figure 12, l'âge féminin au moment du mariage est en relation positive avec le niveau de consanguinité chez les couples consanguins concernant les tranches d'âge moins de 18 ans et 18-22 ans. La fréquence des unions non consanguines est plus ou moins importante dans ces tranches d'âge.

Les proportions des unions consanguines et non consanguines diminuent significativement pour le reste des tranches d'âge.

Nos résultats ne corroborent pas ceux de Louadi (2008), qui montre que l'âge au premier mariage entre apparentés représente un facteur de différenciation déterminant puisque les proportions enregistrées selon les résultats de L'ENAF (Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité) sont respectivement de 3% quand la femme est mariée à 21 ans ou plus, et 36 % en cas de mariage avant 18 ans.

Le troisième facteur qui est l'âge des épouses au moment du mariage est en interaction avec la consanguinité sauf pour les tranches d'âge moins de 18 ans et 18 à 22 ans.

A travers cette analyse des facteurs socioculturels déterminants de la consanguinité dans la population de Msirda, il en résulte que la plupart des variables explicatives retenues fournissent des résultats controverses.

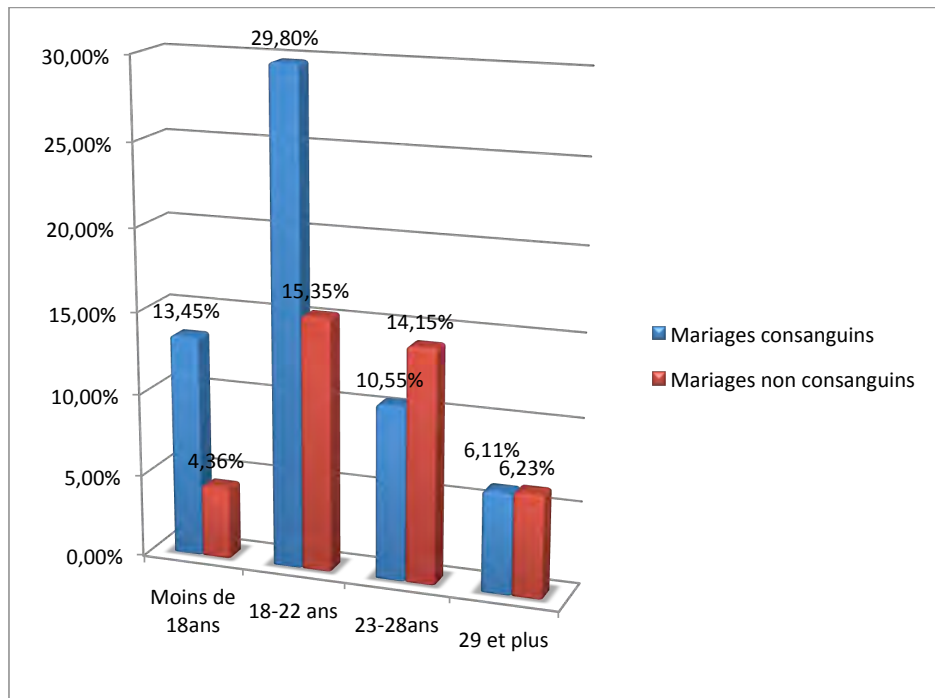


Figure 12. Age au moment du mariage chez le sexe féminin en fonction de la consanguinité
Figure 12. Age at marriage in females based on consanguinity

Conclusion

Cette approche, menée au sein de la population de Msirda a pu, plus ou moins, approfondir les raisons qui conduisent encore aujourd'hui à légitimer socialement la consanguinité dans la région. Elle a aussi cherché à déterminer les raisons et les facteurs socio culturels qui poussent à ce genre d'union.

A l'issu des résultats présentés et discutés, il a été montré que la population de Msirda présente une consanguinité élevée 30,85% qui la range parmi les populations arabes et musulmanes les plus consanguines.

L'étude réalisée montre qu'il n'existe pas de relations significatives entre les facteurs étudiés (niveau d'instruction, âge au moment du mariage, à l'exception de deux tranches d'âge moins de 18 ans et 18-22ans) et d'autre part les mariages consanguins. L'introduction de la variable du milieu de résidence n'a pas permis de tirer des conclusions solides. Néanmoins, les villages typiques du milieu rural de Msirda (Arabouz et Bab el assa) présentent des taux de consanguinité très élevés de (70,80% et 64,4%) respectivement.

On a pu constater aussi que le choix du conjoint chez l'individu n'est pas, en apparence, indépendant de celui effectué par ses propres parents, comme s'il s'agissait d'un comportement héritable.

Les conjoints à Msirda se choisissent en fonction du choix de leurs parents, pour diverses motivations et en particulier pour éviter la dispersion du patrimoine familial, pour préserver les liens de sang et assurer une bonne sécurité sociale.

Notre travail montre, à quel point l'environnement socioculturel et religieux occupe une place déterminante quant à la circulation des flux génétiques dans les populations humaines.

Les résultats de cette étude, bien que préliminaires apportent les premiers éléments de réponse aux questions posées au préalable dont la question la plus vaste et la plus complexe, à savoir: si cette forme de choix du conjoint relève uniquement de contraintes liées à la consanguinité ou dépend aussi de règles socio-culturelles.

D'où, La nécessité d'une collecte spécifique et importante sur ce phénomène à Msirda voire en Algérie se justifie, et peut amener à comprendre une partie du système reproductif aux sens social, anthropologique, environnemental, biologique et génétique.

Références bibliographiques

- Aouar Metri, A., Berrahoui, S., Chalabi, FZ., Mokedem, R et Moussouni, A., 2004, Caractérisation Anthropologic by consanguinity, abortion neonatal mortality and morbidity in some western Algerian populations. Laboratoire d'anthropologie des religions comparées. Etude socio-éthnologique. Travaux du Laboratoire de violence et religion. Tome I : 17-31.
- Aouar Metri, A., Moussouni, A., Mokedem, R et Chalabi, F Z., 2005, Caractérisation anthropogénétique dans des populations du littoral, des Monts de Tlemcen et des hauts plateaux par la consanguinité, mortalité et morbidité. *Revue anthropologie des religions* Tome 3 (17-22).
- Aouar, Metri A., Sidi-Yakhlef, A., Dali Youcef, M., Chaïf, O., Sour, S., 2009, Caractérisation anthropogénétique de la population de Oulhaça dans l'Ouest Algérien: Analyse comparative du polymorphisme des dermatoglyphes et des groupes sanguins (ABO, Rhésus, MNSs et Duffy) à l'échelle de la Méditerranée. *Antropo*, 20, 57-70. www.didac.ehu.es/antropo
- Ben M'rad, L., Chalbi, N., 2004, Le choix matrimonial en Tunisie est-il transmissible?. *Antropo*, 7, 31-37.
- Benallegue, A., Kedj, F., 1984, Consanguinité et santé publique. Une étude algérienne. *Archives Françaises de Pédiatrie*, 41 : 435-440.
- Benhamadi, B., 1994, Les ménages consanguins au Maroc: Caractéristiques et déterminants. Dans "Ménages, familles, parentèles et solidarité dans les populations Méditerranéennes". Séminaire AIDELF 7, p 223.
- Bittles, AH., 1994, Le rôle et l'importance de la consanguinité comme une variable démographique. *Population and Development Review* 20, 561-584.
- Bittles, AH., 2001, La consanguinité et sa pertinence pour la génétique clinique *Clin genet.* 60: 89-98.
- Bley, D., Boetsch, G., 1999, *L'anthropologie démographique*. Paris ; PUF (Coll. Que sais-je), pp 212.
- CERED., 1997, *Etat matrimonial et stratégies familiales*. Rabat, éditions du Cered, 319 p.
- Chalbi, N., 1997, Unions consanguines et développement dans le Nord de la Tunisie: analyse comparative et évolution? XXIII^e Congrès Général de la Population; U.I.E.S.P. Beijing.
- Chalbi, N., 2009, Les unions entre individus apparentés en Tunisie. Importance, motivations sociales et conséquences sur la mortalité pré-reproductive: Avant le mariage : les fiançailles dans les sociétés contemporaines. XXVI IUSSP International Population Conference, Marrakech ; 1-17.
- EASF-Algérie., 2003, *Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002. Rapport préliminaire*. Office National des statistiques (ONS)- Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière- Ligue des États arabes. Alger, 75 p.
- ENAF-Algérie., 1989, *Enquête nationale algérienne sur la fécondité 1986*. Centre national d'études et d'analyse pour la planification (CENEAP), Alger, 319 p.
- FOREM., 2007, *EL Watan* (le quotidien indépendant). Edition du 19 septembre.

- Gilbert, S., 1998, Etude comparative des lieux d'origine des conjoints dans les régions de Charlevoix et Rimouski, 1871-1930. Mémoire pour maîtrise des études régionales. Université du Québec.P1.
- Gueresi, P., Martuzzi-Veronesi, F., Biondi, G et Pettener, D., 2003, Structure matrimoniale et isonymie dans des populations alpines in Gilles Boëtsch & al. (éds.), Permanences et changements dans les sociétés alpines, états des lieux, perspectives de recherche, Aix-en-Provence, Edisud, p. 141-158.
- Gunaid, AA., Hummad, NA., Tamim, KA., 2004, Mariages consanguins dans la ville de Sanaa, capitale du Yémen *J BioSoc Sci*.. 36 :111-21.
- Hafez, M., El-Tahan, H., Awadalla, M., El-Khayat, H., Abdel-Gafar, A et Ghoneim., 1983, Union consanguines chez la population égyptienne. *J Med Genet*: 20 (1): 58-60.
- Hamamy, H., L, Jamhawi., Al-Darawshé, J et Ajlouni, K., 2005, Mariages consanguins en Jordanie: Pourquoi le taux de change avec le temps ? *Clin Genet*: 67: 511-516.
- Hoben, A. D., Buunk, A. P., Fincher, C. L., Thornhill, R., and Schaller, M., 2010, On the adaptive origins and maladaptive consequences of human inbreeding: Parasite prevalence, immune functioning, and consanguineous marriage. *Evolutionary Psychology*, 8(4): 658-676.
- Jurdi, R., Saxena, PC., 2003, La prévalence et les corrélats des mariages consanguins au Yémen: similitudes et contrastes avec d'autres pays arabes. *J BioSoc Sci*: 35 (1): 1-13.
- Kateb, K., 2009, Scolarisation féminine massive, système matrimonial et rapport de genre au Maghreb. Marrakech 2009, XXVIe congrès international de démographie Session : Education et emploi (1606).INED.
- Khlat, M., 1989, Les Ménages Consanguins à Beyrouth. Institut National d'Etudes Démographiques. Travaux et Documents. Cahiers No. 125, Paris, Presses Universitaires de France.
- Khoury, SA., Massad, D.,1992, Mariages consanguins dans la Jordanie. *Am J Med Genet*: 43 (5): 769-775.
- Lamdouar, BN.,1994, Consanguinité et santé publique au Maroc. *Bull. Acad. Nat. le. Med.* 178, (6):1013-1027, séance du 7/06/1994.
- Louadi, T., 2008, Ménages, familles et transition démographique en Algérie. RRES, F:B.Département de démographie Faculté des sciences sociales. Université d'Oran Es-sénia.
- Mortad, N., Aouar, M A., Chaïf, O., 2012, Caractérisation anthropogénétique de la population de Msirda (Nord Ouest algérien) sur la base de l'analyse du polymorphisme des dermatoglyphes digitaux. Analyse comparative à l'échelle Méditerranéenne. *Antropo*, 28,41-48. www.didac.ehu.es/anthropo.
- Mortad, N., 2008a, Caractérisation anthropogénétique (socio culturelle – génétique) de la population de Msirda sur la base de l'analyse du polymorphisme des dermatoglyphes et des groupes sanguins (ABO, Rhésus, MNSs, et Duffy) Analyse comparative à l'échelle Méditerranéenne. Mémoire de magistère. Université Abou Bekr Belkaid, Tlemcen.
- Mortad, N., 2008b, Etude anthropo-socio-culturelle de Msirda. *Revue des lettres et sciences humaines et sociales. Revue périodique scientifique indexée et réalisée par la faculté des lettres et des sciences humaines et sociales. Université Abou Bekr Belkaid – Tlemcen.* N° 14, (15-39). ISSN : 112-3494.
- Moussouni, A., Aouar Metri, A., 2011, Etude du polymorphisme des dermatoglyphes et des groupes sanguins (ABO, Rhésus, MNSs, Duffy et Kell) chez la population de Sabra dans le Nord Ouest Algérien. *Antropo*, 25, 65-80. www.didac.ehu.es/antropo.
- Rao, PS and Inbaraj, SG.,1977, Inbreeding in Tamil Nadu, South India. *Social Biology*, 24 , 281-288.
- Ruffié, J., Cabannes, R., Larrouy, G.,1962, Étude hémotypologique des populations berbères de M'Sirda-Fouaga (Nord-Ouest Oranais). *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, , Volume 3, Numéro 3. p. 294 – 314.
- Talbi, J., Khadmaoui, A., Soulaymani, A., Chafik, A., 2008, Caractérisation de l'évolution de la consanguinité dans la population des Doukkala (Maroc), *Antropo*, 17, 7-13.
- Tremblay, M., Heyer, E ., St-Hilaire, M., 2000, Comparaisons intergénérationnelles de l'endogamie à partir des lieux de mariage et de résidence. L'ensemble de la population du Saguenay. *Cahier québécois de démographie.* Vol.29. n°1, P. 119-146.

- Tuncbilek, E ., Ulusoy, M.,1989, Consanguineous marriages in Turkey in 1988. *Turkish Journal of population Studies*,11:35-46.
- Zaoui, S., Biémont, C., 2002, La fréquence des unions consanguines dans la région de Tlemcen (ouest de l'Algérie). *Sante*: 12 (3) : 289-295.